

BONJOUR

Le Petit

- Inscriptions au repas des aînés du 9 au 21 janvier
- Randonnée pédestre et VTT à La Bretagne le 22 janvier
- Défibrillateurs : des formations tous publics en 2012

- Une réserve de pêche créée au Moulin Pelgros
- La Gaule de Saint-Junien fête ses quatre-vingt-dix ans
- Distribution des sacs-poubelle du 9 au 19 janvier

EDITO

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • janvier 2012 • N° 105

VITE DIT

VIE MUNICIPALE

La fin de l'année 2011 a été marquée à Saint-Junien par l'inauguration, le 20 décembre, de la nouvelle gendarmerie, un événement symbolique à plus d'un titre.

Il témoigne, dix ans après la fermeture du commissariat et le passage de la commune en zone gendarmerie, de la politique volontariste menée par la ville et l'Etat. Celle-ci a permis la bonne intégration des gendarmes au sein de notre ville et leur offre aujourd'hui les meilleures conditions pour effectuer leurs missions.

Il témoigne aussi de la capacité de notre collectivité et de ses partenaires à aménager le territoire, à dynamiser son économie, à améliorer les conditions de vie et de tranquillité de ses habitants. La construction de la nouvelle gendarmerie a en effet été portée par l'Office public de l'habitat avec un concours financier important de la ville (près de 10% des 6,5 millions d'euros d'investissement).

Les dépenses des collectivités locales, si souvent vilipendées, montrent ici leur pertinence. Début décembre, lors d'une visite à Saint-Junien, Jacques Reiller, Préfet de région avait lui-même souligné la qualité de nos investissements, nous invitant même à être ambitieux dans nos projets futurs.

C'est avec cette même détermination réfléchie à développer notre ville que nous nous engageons dans cette nouvelle année.

Au nom du Conseil municipal, je vous présente, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour 2012.

Pierre Allard, maire



Le 12 décembre dernier, le Conseil municipal a élu Hervé Beudet adjoint au maire, en charge de la politique sportive municipale. Il remplace à cette fonction Serge Mazière, démissionnaire pour raison professionnelle qui reste conseiller municipal. Hervé Beudet, 42 ans, est élu au Conseil municipal depuis 2001.

Dans le groupe d'opposition, Anne Byche qui vient de quitter la région, est remplacée par Georges Benvenuto.

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des anciens offert par la commune aux personnes âgées de plus de 65 ans aura lieu le dimanche 5 février, salle des congrès du Châtelard.

Les personnes intéressées doivent se faire inscrire à la mairie du 9 au 21 janvier 2012 munies du livret de famille et, pour les nouveaux inscrits, d'un justificatif de domicile.

LA GAULE

Créée le 20 Octobre 1922 "La Gaule de Saint-Junien", association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA), fête ses 90 ans cette année. Dans ce cadre, elle organise une exposition à la Halle aux grains du 7 au 12 février.

BASSE-COUR

Près de 800 animaux seront rassemblés, les 4 et 5 février, salle municipale des Seilles où se tiendra le Salon avicole et apicole. Le public sera accueilli les deux jours de 9h00 à 18h00. Entrée 4€; gratuit jusqu'à 15 ans.

RANDONNÉE

L'Amicale de la Bretagne invite marcheurs et vététistes à se retrouver le dimanche 22 janvier pour sa traditionnelle randonnée de début d'année. Trois circuits VTT sont proposés en direction des monts de Blond (15, 28 et 40km) et un circuit pédestre vers Saint-Brice (13 km). Départ de la Bretagne entre 8h45 et 9h00 pour les cyclistes, à 9h00 pour les marcheurs. Inscription sur place à partir de 7h30.

Savoirs en partage

Plusieurs dizaines d'enfants fréquentent l'aide aux devoirs pour surmonter leurs difficultés scolaires avec le soutien de bénévoles.

L'école à peine terminée, ils vont faire leurs devoirs avec le sourire. Ils sont une vingtaine au local de Fayolas, une dizaine au local de Bellevue de Glane à bénéficier du dispositif d'aide aux devoirs, mis en place il y a 17 ans et géré depuis 2001 par l'Association de coordination des actions de solidarité du pays de Saint-Junien (ACAS).

Avec « Les Petits loups », du nom de la structure, les devoirs ne sont plus une corvée. En difficulté scolaire, l'enfant peut compter ici sur le soutien d'un adulte bénévole qui l'accompagne pendant toute l'année scolaire, parfois durant plusieurs années. Se crée ainsi une relation de confiance entre l'adulte et l'enfant qui permet d'aller au delà du simple travail scolaire, d'aborder les questions du savoir vivre, de faciliter lorsque c'est nécessaire le dialogue entre enfants et parents.

« Nous faisons les devoirs du lendemain, parfois de la semaine, en insistant sur les apprentissages fondamentaux que sont la lecture et l'écriture, explique Jean-Paul Bariteau, l'animateur. Mais nous aidons aussi l'enfant à se prendre en charge, à s'organiser, nous favorisons la médiation entre l'école et la famille. Nous sommes aussi un lieu d'écoute ».

Le dispositif s'adresse aux élèves du CP à la classe de 4^e, mais il arrive occasionnellement que les « Petits loups » accueillent des adultes en difficulté face à l'écriture ou la lecture. Depuis plusieurs années, les bénévoles de l'aide aux devoirs se rendent également à l'aire d'accueil des gens du voyage. Depuis peu, grâce au camping-car acheté par la Communauté de communes avec l'aide de l'Etat et de la CAF, ils fréquentent les aires de stationnement des communes alentour avec un

succès qui ne se dément ni auprès des enfants, ni auprès des familles.

Si le nombre d'enfants concernés ne cesse d'augmenter, l'évolution est inverse chez les bénévoles qui de 45 il y a quelques années, ne se retrouvent qu'une quinzaine aujourd'hui. Appel est donc lancé aux actifs, retraités et étudiants qui seraient prêts à donner un peu de leur temps pour aider un enfant. « Nous ne

leur demandons qu'une heure minimum par semaine, plus s'ils le peuvent, précise Jean-Paul Bariteau. Tout le monde peut apporter quelque chose, en fonction de ses compétences. Nous le déterminons lors d'un entretien préalable ».

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à l'animateur au 05 55 02 03 53 ou 06 76 66 91 52 ainsi qu'à la mairie au 05 55 43 06 94.

Comment cela fonctionne

L'aide aux devoirs est dispensée les lundis, mardis, jeudis soirs après l'école et le mercredi matin, au local de la cité Fayolas (bât F) ; les lundis et jeudis soirs après l'école à la cité Bellevue avec le concours des animateurs de quartiers (local d'animation, bât E).

Le principe de base repose sur une simple équation : 1 enfant + 1 bénévole = une heure d'aide aux devoirs.

Le dispositif bénéficie du soutien de la Caisse d'allocations familiales, du Conseil général, de la Communauté de communes Vienne Glane, de la Commune de Saint-Junien.

Courriel : aide.auxdevoirs@yahoo.fr

ZOOM

Le sociétaire de l'ASSJ Athlétisme, Denis Mayaud est devenu Champion d'Europe de cross country par équipe, le 11 décembre dernier à Velenje en Slovénie.

Membre de l'équipe de France qui remporte ainsi son deuxième titre européen consécutif, Denis Mayaud s'est classé vingtième en individuel.

Le coureur saint-juniaud s'affiche en digne successeur de Mustapha El Ahmadi qui fit longtemps partie de l'équipe de France de cross.



La reconstruction du mur de soutènement de l'avenue Maryse-Bastié a débuté fin novembre. Elle devrait être terminée fin avril.



AU DOS

Le réaménagement en cours du Bas-Châtelard va ouvrir un nouvel accès à la vallée de la Glane et particulièrement au Site Corot.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste Roche
87200 Saint-Junien
Tél : 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directrice de publication : Annie Faugeroux
Rédaction/crédit photo : Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

La date de parution de ce premier numéro 2012 du P'tit Bonjour nous conduits tout naturellement à présenter à l'ensemble de la population Saint Juniaude nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Nous espérons que les prévisions économiques et financières alarmistes seront déjouées. Il y a toutefois une condition à cela :

Que les élus dirigeants (communaux, départementaux, régionaux et nationaux) agissent dans l'intérêt général en oubliant leurs intérêts personnels au moment de prendre leurs décisions.

La première mesure serait de mettre fin au cumul des mandats, ce qui débloquerait immédiatement la vie politique en permettant d'une part à de nombreux citoyens d'occuper des mandats et d'autre part mettrait fin aux féodalités locales et régionales sur tout le territoire.

Une deuxième mesure serait de diminuer fortement les dépenses de l'échelon communal à celui de la nation.

Est-il utopique d'espérer que la raison "politique" l'emportera enfin ?

L'avenir de chacun en dépend.

A tous, encore une fois, meilleurs vœux de bonheur.

**Alain Auriat
Anne-Marie Saraben
Georges Benvenuto
«Saint-Junien Autrement»**

Mur de l'avenue Maryse-Bastie

Le choix de la robustesse

Le chantier de reconstruction du mur de soutènement de l'avenue Maryse-Bastie a démarré le lundi 28 novembre dernier. Profitant des bonnes conditions climatiques, les entreprises retenues pour effectuer les travaux, à savoir Crémoux (Saillat) en groupement avec Mazière (Veyrac), ont décidé d'avancer d'une semaine le début du chantier. Si la météo reste favorable, le nouveau mur devrait être terminé fin avril.

Long de près de 200 mètres, le mur s'est effondré, dans sa partie centrale, sur une distance de cinquante mètres. C'était il y a un an. L'expertise réalisée sur les causes de l'effondrement a notamment montré le sous-dimensionnement de l'ouvrage. D'où la nécessité de reconstruire plus solidement. Le choix a donc été fait de réaliser un mur coulé en béton. Il sera ensuite habillé avec les pierres issues de la démolition, préservant ainsi son identité visuelle, conformément aux prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France.

La première phase du chantier concerne la partie du mur comprise entre l'effondrement et la gare. Cette étape ne modifie pas



Un an après. Le mur s'est effondré en décembre 2010. Il aura fallu attendre les expertises, le travail des assureurs, les études techniques, le montage du dossier en collaboration avec l'architecte des Bâtiments de France pour pouvoir lancer, en juin dernier, la consultation des entreprises. Le marché a été attribué mi-octobre et l'ordre de service délivré fin novembre.

les conditions de circulation mises en place après l'effondrement : sens unique sur la voie

montant vers la gare et double-sens prioritaire sur l'avenue Maryse-Bastie.

La seconde phase, pour le reste du mur, nécessitera vraisemblablement la mise en place de feux de trafic sur la route départementale. Le coût des travaux est évalué à 407 000 €.

Défibrillateurs : nouvelles formations

Depuis un an et demi, grâce à l'action conjuguée du Rotary Club, de l'Association de cardiologie de l'hôpital, du Centre communal d'action sociale et de la Commune, huit défibrillateurs sont à disposition du public dans différents lieux stratégiques de la ville. Ils permettent, en cas de besoin, d'intervenir rapidement auprès de personnes victimes de crises cardiaques.

Deux sont installés à la mairie dont un à l'extérieur, les autres sont situés au Palais des sports, au gymnase

de des Charmilles, au gymnase Pierre-Dupuy, au stade du Chalet, à la Salle des congrès et au Centre culturel.

Bien que d'utilisation très simple, ces appareils nécessitent un minimum de connaissances en secourisme et notamment en massage cardiaque. C'est pourquoi des formations ont été dispensées en particulier au personnel municipal (environ 80 agents concernés). De nouveaux cycles de formation seront organisés cette année pour de nouveaux publics avec priorité donnée aux associations sportives.

Le programme en sera communiqué dans un prochain "P'tit Bonjour".



Frayère

La Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique a restauré, il y a quelques mois, la frayère située au Moulin Pelgros sur la Vienne. Afin de la protéger, une réserve temporaire de pêche vient d'être créée par arrêté préfectoral. Les limites de cette réserve en amont et aval du canal de restitution du Moulin Pelgros sont matérialisées par les panneaux. La réserve est instituée pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016.

Quand a lieu la distribution des sacs-poubelle ?

LPB : La Communauté de communes procédera à la remise annuelle des sacs-poubelle du lundi 9 au jeudi 19 janvier 2012 inclus, Salle Amédée-Burbaud, tous les jours de 8h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00, sauf le samedi 14 de 8h30 à 11h30. En dehors de cette période, il ne sera plus délivré de sacs-poubelle.

A quelle date a lieu le Défilé du carnaval ?

LPB : Le prochain défilé aura lieu le dimanche 4 mars 2012. Chacun est cordialement invité à y prendre part, déguisé ou non.

Est-il possible actuellement de se promener sur le site de l'Abbaye de Saint-Amand ?

LPB : Pour l'instant le site est en chantier, donc interdit d'accès. Les terrasses seront ouvertes au public en juillet. L'inauguration aura lieu les 30 juin et 1^{er} juillet 2012.

Peut-on louer les chalets du Camping municipal de La Glane toute l'année ?

LPB : Oui, les chalets sont à louer en toutes périodes. Les informations concernant les 6 chalets pour 4 à 5 personnes sont disponibles au 06 74 09 85 88 et sur www.saint-junien.fr ou www.camping-saint-junien.fr

Existe-t-il un numéro de téléphone direct pour joindre la Maison du droit ?

LPB : Non, les administrés doivent prendre personnellement leur rendez-vous ou le cas échéant, se rendre à la Maison du droit lors des permanences des différents organismes et associations. Les coordonnées de ces derniers sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur www.saint-junien.fr, rubrique permanences.

L'association locale UFC Que Choisir Haute-Vienne aide à résoudre les litiges des consommateurs dans tous les domaines de la vie courante pour garantir la reconnaissance et le respect de leurs droits (logement, commerce, assurance, loisirs, organisme financier, téléphonie, artisanat, etc.)

Afin d'être plus proche des habitants de l'ouest de la Haute-Vienne, l'association assure depuis quelques mois, une permanence le mardi de 13h30 à 17h00 à la Maison du droit 16 bis avenue Gustave-Flaubert à Saint-Junien.

Un bénévole accueille le public afin d'offrir un service encore plus performant. Les personnes qui souhaitent rejoindre UFC Que Choisir en tant que bénévole pour pouvoir exercer de multiples activités dans une association indépendante, et utile, peuvent s'adresser au 05.55.33.37.32.

Ouverture sur la vallée

Depuis deux mois, des travaux de déblaiement et de réaménagement sont en cours au Bas Châtelard dans le cadre d'une démarche de mise en valeur de la vallée de la Glane. Cet espace destiné à devenir un lieu de promenade, voire de pique-nique, à part entière, a aussi vocation à ouvrir l'accès au Site Corot.

Situé au bas du chemin qui part du rocher de Sainte-Hélène, route de Brigueuil, l'espace était occupé par les vestiges d'une usine devenue dépôt d'objets et matériaux divers, noyés dans une végétation débridée. Après le défrichage et le nettoyage, les murs de l'usine qui fut à l'origine un moulin, ont pour partie été démolis. En fonction de leur état certaines parties de la construction seront conservées afin de rappeler la fonction première du site. Le canal d'alimentation du moulin devrait être conservé. Les talus dégagés seront pour certains



végétalisés. L'aménagement du lieu va se poursuivre dans les semaines à venir.

Après la plantation d'arbres il y a un an, un parking de 1000 m² sera créé à l'entrée du Bas Châtelard. Il permettra d'accueillir véhicules légers et cars afin que promeneurs et touristes puissent accéder plus facilement qu'aujourd'hui au Site Corot.

Dans quelques semaines, le Bas Châtelard sera le nouveau point de départ des chemins de randonnée.

Alzheimer

Des sessions de formation pour les proches des malades

COGLIM, réseau régional de santé dédié à la maladie d'Alzheimer lance « ALFA, Alzheimer Familles Aidants ». ALFA est un programme d'information et d'accompagnement gratuit, destiné aux proches de malades, pour les aider à faire face à la maladie tout en se préservant.

ALFA est dispensé en plusieurs sessions animées par un professionnel spécialisé pour mieux comprendre la maladie, adapter et gérer le quotidien, savoir comment obtenir de l'aide. Plusieurs programmes ALFA débutent ce mois-ci en Haute-Vienne. A Saint-Junien, la 1^{ère} session a lieu le 27 janvier. Renseignements au 0555 1403 16.

Agenda

12, 13 et 14 janvier : Cirque et Théâtre, "De bric et de broc". Deux spectacles tous les soirs à 20h30 ainsi que le samedi à 15h00, à la Mégisserie.

14 et 15 janvier : Tournoi de billard du club "Le Cheverny", à la Halle aux grains.

27 janvier : Loto de l'école primaire Chantemerle, à 20 h30 à la Salle des fêtes.

Samedi 4 février : Danse, "Minutes opportunes" par la Compagnie Michèle Noiret, à 20h30 à La Mégisserie.

4 et 5 février : Salon avicole et apicole, Salle municipale des Seilles, de 9h00 à 18h00.

5 février : Repas des aînés à la Salle des congrès. Inscription en mairie du 9 au 21 janvier).

7 au 12 février : Exposition "Les 90 ans de la Gaule de Saint-Junien", à la Halle aux Grains.

10 février : Loto du Lions Club, à 20h30 à la Salle des fêtes.